

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

-----  
**COMMUNE DE OUISTREHAM**

-----  
**EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 12 février à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 février, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, conseillers municipaux.

**Absents excusés / pouvoirs (P) :** Sabine MIRALLES (P. Mme MÜLLER de SCHONGOR), Sophie POLEYN (Mme LECHEVALLIER), Christophe GSELL, , Christophe NOURRY (retardé).

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

### Assemblées et intercommunalité :

## GESTION DES ASSEMBLEES – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES – REMPLACEMENT DE MME BÖRNER - commission VIE LOCALE

Il convient de procéder au remplacement de Mme Börner dans les commissions communales où elle avait été désignée pour représenter la liste Ouistreham Ecologiste et Citoyenne (liste 2 d'opposition).

*M. Frenod est seul candidat.*

En conséquence, sur proposition du Maire, **le Conseil municipal décide à l'unanimité** de procéder aux désignations à main levée, pour les points n°3 (délibérations 01) et n°4 (délibérations 02).

### Désignation :

DEL20240212\_01C

Présents : 25

Pouvoirs : 2

Abstentions :

Suffrages exprimés :27

Pour : 27

Contre :

Rapporteur : Le Maire

**Le Conseil municipal valide à l'unanimité** la désignation de M. FRENOD en remplacement de Mme Börner au sein de la commission VIE LOCALE, qui se compose donc des personnes suivantes :



Attributions, compétences :	Constitution de la commission :
<b>VIE LOCALE</b>	
DEL20200602_01G modifiée par DEL20210329_01F et DEL20220613-02 - 20 membres dont le maire	
<p><b>Culture et Patrimoine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Culture : développement culturel, centre socioculturel, école de musique, cinéma, spectacles, expositions, associations culturelles</li> <li>➤ Patrimoine : protection et valorisation du patrimoine (bâti, mobilier et écrit), monuments historiques, archives, bibliothèque, musées</li> <li>➤ salles communales : galerie de la plage et Grange aux Dîmes</li> <li>➤ devoir de mémoire, monuments commémoratifs, valorisation de l'histoire de la ville...</li> </ul> <p><b>démocratie participative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ suivi des doléances et demandes</li> <li>➤ consultation des habitants...,</li> </ul> <p><b>proximité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ service au public, charte Marianne, Maison France Services, Tiers-lieu, Agence postale</li> <li>➤ salle de convivialité du quartier BELLAMO</li> <li>➤ emploi : situation et de évolution des emplois sur Ouistreham, cellule emploi, réseau d'acteurs, formation, insertion, aide aux projets (couveuse et pépinière d'entreprises, microcrédits...), codéveloppement.</li> <li>➤ Dialogue social : convention collective, agenda social (montage social pour la mandature), politique sociale en faveur du personnel, (protection sociale complémentaire, temps de travail, jours de congés...), prévention des risques professionnels, management, fonctionnement des services...</li> <li>➤ vie associative : soutien aux associations, gestion des ressources (grange aux dîmes et salles MAD des assos, minibus des assos...) conventions, subventions, forum, jumelages,</li> </ul> <p><b>Animations, fêtes et cérémonies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ événementiel, animations communales et associatives, foires</li> <li>➤ gestion de moyens : grange aux dîmes, locaux Bleu/jaune, personnel et matériel événementiel</li> </ul> <p><b>commerce et développement économique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ commerce sédentaire et non sédentaire, artisanat,</li> <li>➤ forains, cirques</li> <li>➤ politique d'aménagement, rues aménagées pour le commerce</li> <li>➤ locaux commerciaux et occupation du domaine public à caractère commercial,</li> <li>➤ campings et activités touristiques (loisirs, restauration...)</li> </ul> <p><b>Sport et nautisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ politique sportive : activités, partenariats, équipements, labélisation,</li> <li>...</li> </ul> <p>Nautisme : activités du littoral, SNSM, CANO, port de plaisance, port maritime</p>	<p><b>11 Membres de droit : (le maire +10)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint délégué/ VP : S. POLEYN</li> <li>- Adjoint délégué culture : S. MIRALLES</li> <li>- Adjoint délég. Sport : L. JAMMET</li> <li>- Adjoint délég. Pôle population : M BIGOT</li> <li>- élu délég. Assoc. sportives : F. PELLERIN</li> <li>- élu délég. tourisme : P. QUIVRIN</li> <li>- élu délég. animations jumelages : Th. TOLOS</li> <li>- élu délég. Assoc. culturelles : N. AOUED</li> <li>- élu délég. vie de la station :</li> <li>- élu délég. commerce : M. MAUGER</li> </ul> <p><b>+ 9 Membres élus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 élus de la majorité : A. CHAPELIER – A. NAUDOT – M BESOMBES – P. DEUTSCH</li> <li>- 3 élus liste 1 opposition (14%) : JY. MESLÉ – P. SEGAUD CASTEX – R. CHAUVOIS</li> <li>- 2 élus liste 2 opposition (9%) : N . FRENOD - Ch. NOURRY</li> </ul>

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL

Affichée le  
Certifiée exécutoire le